

Compte rendu de la séance extraordinaire du comité de parents de la Commission scolaire de
Saint-Hyacinthe, tenue le 25 février 2020, à 19 h,
au siège social de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe,
2255, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

Sont présentes ou présents, Mesdames et Messieurs :

Au Cœur-des-Monts	Nancy Arès
	Geneviève Gagnon (substitut)
Aux Quatre-Vents	Virginie Leblanc
Bois-Joli – Sacré-Cœur	Sophie Croteau
Casavant	Annick Corbeil
Comité CSEHDAA	Julie Vaillancourt
De la Croisée	Manon Gauthier
Des Moissons	Joanie Corbeil
Des Passereaux	Isabelle Ménard
Douville	Patrick Timmons
Fadette	Catherine Toutant
Henri-Bachand	Philippe Lussier
La Présentation	Sophie Croteau
Lafontaine	Diane Lépine
Larocque	Catherine Bouchard
Notre-Dame	Marie-Josée Continelli
Notre-Dame-de-la-Paix	Geneviève Lamothe
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Emmanuelle Bagg
Polyvalente Robert-Ouimet	Catherine Toutant
Raymond	Marie-Andrée Cyr
Roméo-Forbes	Brigitte Gaudreau
Sacré-Cœur	Marilyn Perreault Larochelle
Saint-Charles-Garnier	Josie-Anne Ménard
	Sarah-Josianne Talbot (substitut)
Saint-Damase	Mélanie Laviolette
Saint-Jean-Baptiste	Suzie Verrier
Saint-Nazaire	Josiane Déry (substitut)
Sainte-Rosalie	Pierre-Luc Chaput (substitut)

Avait avisé de leur absence, Mesdames et Monsieur :

De la Rocade	Daniel Côté
René-Saint-Pierre	René Robitaille
Saint-Hugues – Saint-Marcel	Véronique Forcier
Saint-Joseph – Spénard	Sandra Loiselle

Étaient absent, mesdames :

Assomption	Vanessa Vincent
Saint-Sacrement	Cindy Bellefleur

Écoles n'ayant aucun représentant :

Plein-Soleil, Roger-LaBrègue, Saint-André, Saint-Pierre, Saint-Thomas d'Aquin

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidente, Madame Emmanuelle Bagg, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par Madame Catherine Toutant.

3.0 Présentation de Monsieur Daniel Camirand, secrétaire général de la Commission scolaire sur l'adoption du projet de loi 40

Monsieur Daniel Camirand présente les faits saillants de la loi, modifiant principalement la loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire.

Durant 4 mois, la direction générale à tous les pouvoirs de gouvernance et informera la population par un onglet "gouvernance" sur le site internet de la Commission scolaire, et ce, de façon hebdomadaire.

Monsieur Camirand s'informerait si, lors de l'assemblée générale de parents, la non-élection des 2 substituts des membres du conseil d'établissement viendrait causer la non-légitimité du conseil.

Un membre demande si les employés des services de garde devront avoir une formation continue ? Cette question sera à demander à Madame Chantal Langelier, responsable des ressources humaines, lors de sa prochaine visite.

4.0 Consultation de Madame Caroline Dupré, directrice générale de la Commission scolaire, sur la délimitation de districts scolaires en vue de la nomination des membres parents du conseil d'administration de la Commission scolaire

Monsieur Daniel Camirand présente la procédure du découpage des districts. Il présente le scénario de découpage que propose la directrice générale, Madame Caroline Dupré.

Une discussion s'ensuit.

Un avis doit être émis, au plus tard, le 3 mars 2020.

5.0 Parole au public

Aucun public présent.

6.0 Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire sera le 1^{er} avril 2020, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire.

7.0 Levée de l'assemblée

À 21 h 13, la séance est levée par Madame Emmanuelle Bagg.

TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

Emmanuelle Bagg
Présidente

Brigitte Gaudreau
Secrétaire